

## THÈME 3 : L'ORGANISATION DE L'ACTIVITÉ DE L'ENTREPRISE

MANAGEMENT

CHAPITRE

11

# Quel financement pour l'entreprise ?

## 1. L'IDENTIFICATION DU BESOIN DE FINANCEMENT DE L'ENTREPRISE EN FONCTION DE SON CYCLE

### A. Le besoin de financement du cycle d'exploitation

Le cycle d'exploitation est constitué de l'ensemble des **activités courantes de l'entreprise**. Il correspond aux **étapes allant de l'achat des matières premières (pour une entreprise industrielle) ou les marchandises (pour une entreprise commerciale) à l'encaissement des créances clients**. Du fait du **décalage dans le temps** entre le moment où les **dépenses engagées pour ce cycle** (décaissements) et celui où les **recettes sont perçues** (encaissements) – qu'on appelle **besoin en fonds de roulement (BFR)**, l'entreprise fait face à un **besoin de financement**. Ce besoin est un besoin de **court terme** induit par la durée du processus de production (ou de vente), les délais de stockage et la durée du crédit consenti aux clients, pendant lesquels l'entreprise doit faire face à ses charges (paiement des salaires, des fournisseurs...) sans avoir encore reçu les paiements des clients.

### B. Le besoin de financement du cycle d'investissement

Le cycle d'investissement concerne **l'acquisition et l'utilisation des immobilisations nécessaires à l'entreprise pour développer son activité sur le long terme**. Ces immobilisations peuvent être corporelles (ex : investissements dans des machines, bâtiments, terrains), incorporelles (ex : achats de brevets, licences, marques) ou financières (ex : acquisition de titre financiers). Ce cycle présente un **besoin de financement de long terme** du fait du **décalage** qui existe dans le temps entre le moment où des **ressources financières sont engagées pour acquérir une immobilisation** et celui où cette **immobilisation permet de dégager des recettes** grâce à son utilisation dans plusieurs cycles d'exploitation.

## 2. LES SOLUTIONS DE FINANCEMENT ADAPTÉES À L'ENTREPRISE

### A. Les modalités de financement du cycle d'exploitation

Pour faire face au besoin de financement de court terme de son cycle d'exploitation, l'entreprise a recours à plusieurs modes de financement qu'elle peut combiner entre eux :

– **L'autofinancement** : il s'agit d'un mode de **financement interne** dont dispose une entreprise qui met en **réserve une part de la richesse qu'elle crée**.

– **L'affacturage** : l'entreprise recourt à une **société d'affacturage** ou « **factor** » (ex : BNP Paribas Factor) à qui elle confie la gestion de ses créances clients. Cette **société d'affacturage lui verse immédiatement, moyennant une commission, les montants correspondant aux créances clients et se charge ensuite de recouvrer elle-même ces sommes auprès des clients**. L'entreprise n'a ainsi plus à craindre des impayés ni à gérer les créances clients et gagne du temps.

– **Les concours bancaires courants** : il s'agit de **crédits à court terme** accordés à l'entreprise par la banque (ex : découverts bancaires).

– **Le crédit fournisseurs** : il s'agit d'un **décal de paiement accordé à l'entreprise par un ou plusieurs de ses fournisseurs**. Mais cela suppose que ces derniers disposent d'une trésorerie plus solide que celle de l'entreprise cliente avec le risque de la placer dans une situation de dépendance vis-à-vis de ses fournisseurs. Tous les fournisseurs ne sont pas prêts à accorder cette facilité de paiement à leurs clients car ils subissent déjà eux-mêmes des retards de paiement (11 jours en moyenne en 2018 selon l'Observatoire des délais de paiement).

## B. Les modalités de financement du cycle d'investissement

Pour financer son cycle d'investissement, l'entreprise dispose de plusieurs modes de financement qu'elle peut combiner.

Ces modes de financement peuvent être **internes** :

- **L'autofinancement** : il permet à l'entreprise d'utiliser ses **propres ressources financières**. Il présente l'avantage d'être un mode de financement peu risqué mais il est limité par la capacité de l'entreprise à mettre en **réserve une partie du bénéfice qu'elle réalise** ;
- **L'augmentation de capital en interne** : elle consiste en une **augmentation du capital social** de l'entreprise par émission de titres souscrits sur le marché par les associés ou actionnaires actuels dans l'optique d'accroître les ressources stables.

L'entreprise peut aussi recourir à des modalités **externes** de financement de ses investissements car ses ressources internes peuvent s'avérer limitées pour assurer son développement :

- **L'emprunt** : Un ou plusieurs agents, prêteurs, mettent à la disposition de l'entreprise une somme d'argent en contrepartie du remboursement de cette somme et du **versement régulier d'intérêts**. Cet **emprunt est indivis** quand il est réalisé auprès **d'un seul prêteur**, en général une banque (on parle alors d'**emprunt bancaire**). Il est dit **obligataire** quand l'entreprise émet des obligations sur le marché financier **à destination d'une multitude de prêteurs** ;
- **Le crédit-bail** : l'entreprise **loue un bien à une société de crédit-bail (ou crédit-bailleur)** pour une durée déterminée. Elle paie donc ce que l'on appelle une **redevance** ou un **loyer** qui peut s'avérer coûteux. **À l'échéance du contrat de location**, l'entreprise peut **faire valoir une option d'achat** qui lui permet d'**acquérir le bien**. L'avantage du crédit-bail est qu'il permet à une entreprise de financer un investissement **sans devoir s'endetter** et d'**éviter l'obsolescence d'un équipement** puisqu'à la fin du contrat, elle peut le restituer ou en louer un autre plus performant ;
- **La levée de fonds** : Ces ressources apportées par les **investisseurs extérieurs** par acquisition de nouveaux titres émis **génèrent une augmentation du capital social** de l'entreprise. Si l'entreprise peut ainsi obtenir de nouvelles ressources stables d'un montant souvent important, elle prend le **risque d'une**

**dilution de son capital qui peut conduire à des divergences de vues entre les anciens et les nouveaux associés ou actionnaires** et à une **perte de contrôle** par les dirigeants actuels ;

- **Le crowdfunding (ou financement participatif)** : il consiste à faire appel, par le biais de **plateformes Internet**, à un **grand nombre d'agents prêts à apporter des ressources financières** à l'entreprise. Cet apport se fait sous la **forme de dons** (avec ou sans contrepartie), de **prêts** (sans ou avec intérêts comme sur les plateformes Look & Fin ou Miimosa), de **prises de participation** au capital de l'entreprise.

### C. Le nécessaire respect de l'équilibre financier

Pour évaluer la situation financière d'une entreprise, il est important de lire le bilan et le compte de résultat de l'entreprise.

Le **compte de résultat indique l'ensemble des produits et des charges de l'entreprise**. La différence entre les deux permet de **déterminer le résultat** (positif ou négatif) réalisé par l'entreprise au cours d'un exercice comptable. Un résultat positif ou bénéfique peut être mis en réserve et permettre ainsi à l'entreprise de disposer de ses propres ressources : c'est l'autofinancement.

**Le bilan présente l'actif et le passif** de l'entreprise et permet de vérifier si l'entreprise dispose de ressources suffisantes pour faire face aux besoins de financement de ses deux cycles d'exploitation et d'investissement.

**Lorsque l'entreprise finance ses emplois stables, c'est-à-dire ses immobilisations, par ses ressources stables, elle respecte la règle de l'équilibre financier.**